



La Pêche

CERTIFICAT

RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 113-2025 RELATIF AU ZONAGE

Je, soussignée, certifie

- o Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 113-2025 relatif au zonage, est de 7 112;
- o Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 722;
- o Que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare

- Que le règlement numéro 113-2025 relatif au zonage est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- Qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Signé à La Pêche le 2 septembre 2025,

Annie Racine
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim